

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE
DARVAULT N° 2026/10**

SEANCE DU VENDREDI 20 MARS 2026 à 18H00

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de Darvault, régulièrement convoqué en date du 16 mars 2026 par Monsieur JEULIN Fabrice, maire sortant, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme GAUTREAU Catherine, doyenne d'âge.

Etaient présents : M. JEULIN Fabrice, Mme GAUTREAU Catherine, M. DEMASSON Frédéric, Mme GAUCHER Martine, M.BRY Cyril, Mme GOMES Hélène, M. BROCHON Eric, Mme DA COSTA FERREIRA Sandrine, Mme PAQUIN Emilie, M. AUBRY Jérôme, Mme BONNIN Emilie, M. QUINTANEIRO Samuel, M. DELANNAY Liévin,

Absents excusés : M. CONSTANT François, pouvoir à M. DEMASSON Frédéric
M. SANGUEDO Vaea, pouvoir à Mme GOMES Hélène

Absents :

Membres en	
Exercice	15
Présents	13
Votants	15

Le Conseil choisi pour secrétaire de séance, BONNIN Emilie

Le Procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

CONSIDERANT que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-4 et L.2122-7-2 ;

VU la délibération en date du 20 mars 2026, n° 2026/10, fixant le nombre d'adjoints au Maire à 4,

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- 15 suffrages exprimés pour la liste de M. Fabrice JEULIN ;

Le conseil municipal, par :

- 15 voix POUR
- 0 ABSTENTIONS ;
- 0 voix CONTRE,